

Les enjeux sociaux

I – LE BILAN

L'héritage laissé par la droite est lourd. 43 % des salariés perçoivent une somme égale ou inférieure à 1 400 euros mensuels nets. Près des 4/5ème des embauches sont désormais effectuées à titre précaire, qu'ils s'agissent de CDD, d'intérim, de CNE, ou de temps partiels imposés. Notre pays connaît aujourd'hui plus de 100 000 Sans Domicile Fixe, 3,4 millions de mal-logés, 1 million de personnes âgées sous le seuil de pauvreté, 7 millions de pauvres. Le nombre d'allocataires du RMI a progressé de près de 20 % en cinq ans. Face à cette situation, il faut agir vite, pour protéger plus, protéger mieux, protéger juste.

II – NOS PROPOSITIONS

Il convient de rétablir un **pouvoir d'achat digne de ce nom**. Nous proposons un SMIC à 1 500 euros au plus vite dans le cadre de la prochaine législature. Nous préconisons aussi une grande conférence nationale annuelle sur les salaires, l'emploi et la croissance avec tous les partenaires sociaux.

Notre système de protection sociale doit être mis au service de l'égalité des chances et des droits. C'est vrai pour **la santé**, domaine dans lequel le principe d'égalité d'accès a été remis en cause, notamment par la réforme de 2004 qu'il faut revoir de fond en comble.

C'est vrai pour **les retraites** ; une augmentation dès cette année de 5 % de toutes les petites retraites inférieures au SMIC relève de l'urgence. A terme, c'est-à-dire d'ici à la fin de la législature, il faut clairement envisager un rapprochement

du niveau minimum garanti des retraites du niveau du SMIC, pour conjurer les risques réels de paupérisation d'un nombre croissant de personnes âgées.

C'est vrai pour **l'accès au logement** ; nul ne peut en être privé du fait de moyens financiers insuffisants. Nous proposons la création d'un service public de la caution et un bouclier logement pour les familles modestes garantissant, grâce à la modulation des allocations, un budget logement toujours inférieur à 25 % du revenu.

Autre exigence : nous voulons une réhabilitation du travail et donc une authentique reconnaissance du monde du travail et des salariés. Tout doit reposer sur un droit du travail respecté et des libertés individuelles et collectives, améliorées et élargies pour les salariés. La précarité ne peut redevenir la règle de base de la vie sociale comme au XIXe siècle. Pour inverser la tendance, il faut que **les contrats à durée indéterminée redeviennent le cœur du dispositif**, la référence et non l'exception. Cette approche signifie l'abrogation du Contrat Nouvelle Embauche, c'est-à-dire d'un système fondé sur le « salarié jetable ».

III – UNE VRAIE DEMOCRATIE SOCIALE

Nous voulons aussi une réforme de la mesure de la représentation syndicale basée sur le vote des salariés, l'instauration de l'accord majoritaire, la restauration du principe de hiérarchie des normes et de faveurs. Cette architecture repose sur une incitation permanente à la syndicalisation. Il ne saurait y avoir de démocratie sociale sans représentation syndicale forte et reconnue.



La démocratie sociale dans la société mais aussi dans l'entreprise doit être la grande conquête des années à venir. Les chantiers qui nous attendent sont immenses :

- renégociation globale de la réforme des retraites avec pour thèmes centraux, le **minimum garanti des retraites**, la pénibilité des métiers, le financement juste, le renforcement du taux d'activité des seniors âgés de 50 à 60 ans ;
- mise en place d'une **sécurité sociale professionnelle** et d'un système de formation tout au long de la vie qui permette à la fois d'éviter l'exclusion et de relancer l'ascenseur social ;
- remise à plat et la renégociation de la réforme Douste-Blazy de 2004 sur l'assurance-maladie avec pour priorité **l'égalité de chacun** et de tous non seulement devant les soins mais aussi **devant la santé** ; le développement des dépassements d'honoraires, du secteur « optionnel » et des forfaits n'est pas compatible avec une politique de santé publique ;
- construction d'une médecine du travail indépendante et performante afin de réduire les accidents du travail et surtout les maladies professionnelles ;
- mise en place d'une 5e branche de sécurité sociale s'appuyant sur ce magnifique levier que représente **l'Allocation Personnalisée d'Autonomie** afin de faire face au défi du vieillissement et de la dépendance. Nous sommes là au cœur de l'enjeu politique de la solidarité territoriale et de la solidarité intergénérationnelle.

IV – CONTRE LA PRECARITE

L'aspiration à un emploi stable, bien rémunéré échappant à la précarité, à la dégradation des conditions de travail et du pouvoir d'achat, ne représente pas seulement une revendication sociale. Sa satisfaction constitue aussi un impératif pour une croissance forte et durable pour une réponse adaptée au défi d'une protection sociale globale.

L'activité et une masse salariale globale en expansion représentent encore les meilleurs remèdes à la crise financière de la sécurité sociale générée par cinq ans de gouvernement de droite (plus de 50 milliards d'euros de déficit en cinq ans).

Nous défendons les systèmes de protection, RMI, CMU, AME, sans lesquels des centaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants auraient été irrémédiablement exclus de toute vie sociale et citoyenne, ou bien auraient d'ores et déjà été condamnés par la maladie.

Nous les défendons dans une optique, de justice sociale, de réhabilitation du monde du travail, de reconnaissance du travail salarié, et dans l'objectif du plein emploi.

Dans cette perspective nous proposons **l'instauration d'un Revenu Social d'Activité** permettant la majoration d'1/3 de ses revenus pour toute personne reprenant un emploi rémunéré.

Cette innovation permettra de concilier le maintien d'un indispensable filet de protection, sans lequel il n'y a ni insertion, ni réinsertion sociale possible, et l'aspiration normale à un travail salarié.

